



## Communiqué de presse

Montigny le 2 mars 2015,

**La société KARTEA fête son 3<sup>ème</sup> anniversaire, embauche un nouveau salarié et participe pour la première fois au salon MONDE-EXPAT les 23 et 24 mars 2015 !**

Le salon MONDE-EXPAT est depuis 27 ans le salon de la **Mobilité Internationale** et du Commerce International. Il représente une **occasion unique** en Europe pour s'informer des nombreuses actualités dans ces domaines. Actualités destinées aux dirigeants, aux Responsables Ressources Humaines et aux membres des équipes mobilité internationale qui gèrent ou devront gérer des **salariés mobiles à l'étranger** dans le cadre de leur **développement international** ou de  **futures implantations** à l'étranger.

Comment rédiger une **politique mobilité internationale** ? Comment calculer un **package expatrié** ? Quelles sont les incidences d'une expatriation sur la **rémunération** et le bulletin de **paie** ? Quelle est la **couverture sociale** d'un expatrié ? Comment **préparer le départ à l'étranger** d'un salarié ? Quelles sont les différentes **étapes** à ne pas oublier ? Différences entre **expatriation, détachement** et **contrat local** ? Cette année, la **société KARTEA** sera présente sur son stand, aux côtés de 200 experts et intervenants représentant tous les métiers de la Mobilité Internationale, afin de permettre de trouver des réponses aux questions des nombreux visiteurs au sein de l'Espace CHAMPERRET.

La société KARTEA animera également au cours de ce salon une **conférence** intitulée « **Panorama du droit du travail au Royaume-Uni** » le mardi 24 mars à 9h30 qui permettra d'appréhender les rouages du système britannique et de mieux envisager la **réussite d'un développement international** pour les sociétés désirant rejoindre les **3 000 entreprises françaises déjà installées au Royaume Uni**.

Pour **participer au salon MONDE EXPAT**, n'hésitez pas à contacter la société KARTEA afin d'obtenir un **badge gratuit** en visitant notre site internet : [www.kartea.fr](http://www.kartea.fr) ou par email : [contact@kartea.fr](mailto:contact@kartea.fr).

### A propos de la société KARTEA

**KARTEA** est une société de services aux entreprises, fondée en février 2012, spécialisée dans le domaine des **ressources humaines internationales et de la mobilité internationale**, implantée à **Montigny le Bretonneux**, au cœur du 2<sup>ème</sup> pôle économique de l'ouest parisien. La société KARTEA vient d'embaucher un responsable développement afin d'accompagner la croissance de ses activités.

Sa dirigeante, **Emilie COLLIN**, est consultante en contrôle de gestion sociale et mobilité internationale. Titulaire d'un MBA Gestion des Ressources Humaines et de la Mobilité Internationale, elle a travaillé pendant plus de 10 ans dans les domaines des ressources humaines internationales et du contrôle de gestion sociale au sein de grandes entreprises avant de fonder sa propre structure.

Elle intervient aussi en qualité de DRH à temps partagé pour des filiales de groupes étrangers et accompagne aujourd'hui de nombreux professionnels, tous secteurs d'activité, pour des missions de conseil et de formation. Emilie Collin dispense également des cours à l'Université de Versailles – Saint-Quentin-en-Yvelines et dans les écoles de la CCI Paris Ile-de-France.

La société KARTEA propose d'intervenir sur les thématiques suivantes :

### **1- Conseil en Mobilité Internationale**

KARTEA possède une expertise de la mobilité internationale, à savoir la gestion des **expatriations**, impatriations et contrats locaux. KARTEA intervient à tous les stades de la **mobilité internationale** : calcul de la rémunération internationale, aide à la rédaction des avenants au contrat de travail, choix de la protection sociale internationale, création de la politique mobilité internationale, pilotage des départs en expatriation, accueil des salariés étrangers en France, mise en place d'une équipe mobilité internationale.

### **2- Formations en Ressources Humaines Internationales**

KARTEA anime des **sessions de formation auprès de professionnels sur le thème de la mobilité internationale** : Gestion de la mobilité internationale, gestion des détachements courte durée, pilotage des processus de mobilité internationale, package de rémunération internationale, paie des détachés, paie des expatriés, droit social local de pays ou de zones géographiques... Les formations sont animées par un consultant expert KARTEA et s'adaptent aux besoins spécifiques du client.

### **3- Gestion externalisée des Ressources Humaines ou de la Mobilité Internationale**

La gestion externalisée des ressources humaines s'adresse à des filiales de groupes étrangers ne bénéficiant pas d'un DRH en interne et consiste notamment à gérer les recrutements, contrôler les contrats de travail, élaborer un plan de formation, évaluer le personnel, fidéliser les salariés et respecter les obligations légales liées à l'emploi de salariés en France.

La gestion externalisée de la mobilité internationale permet de confier à un consultant-expert notamment la préparation de la rémunération internationale, les modalités contractuelles et sociales et l'accompagnement des expatriés.

La gestion externalisée s'adapte aux besoins, à la taille et au budget du client.

### **En savoir plus sur le salon MONDE EXPAT :**

Consulter le site internet : <http://www.monde-expat.org>

#### **Contact Presse :**

Noël COLLIN - Responsable développement de la Société KARTEA  
12 avenue des Prés - 78180 Montigny le Bretonneux  
Téléphone : 06 82 35 58 21 – Email : [noel.collin@kartea.fr](mailto:noel.collin@kartea.fr)